



Distr.
GENERALE

S/3191
29 mars 1954
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

EXPOSE SUCCINCT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES
QUESTIONS DONT EST SAISI LE CONSEIL DE SECURITE
ET SUL. LE POINT OU EN EST LEUR EXAMEN

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente, sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur le point où en est leur examen à la date du 27 mars 1954, l'exposé succinct ci-après.

1. Question iranienne (voir S/3175).
2. Accords spéciaux prévus à l'Article 43 de la Charte et organisation des forces armées mises à la disposition du Conseil de sécurité (voir S/3175).
3. Règlement intérieur du Conseil de sécurité (voir S/3175).
4. Statut et règlement intérieur du Comité d'état-major (voir S/3175).
5. Réglementation et réduction générales des armements et renseignements sur les forces armées des Nations Unies (voir S/3175).
6. Désignation d'un gouverneur pour le Territoire libre de Trieste (voir S/3175).
7. Question égyptienne (voir S/3175).
8. Question indonésienne (voir S/3175).
9. Procédure de vote au Conseil de sécurité (voir S/3175).
10. Rapports sur le Territoire sous tutelle des îles du Pacifique (voir S/3175).
11. Demandes d'admission (voir S/3175 et Corr.1).
12. Question palestinienne (voir S/3175, S/3181, S/3182, S/3187, et S/3189).

A ses 662ème et 663ème séances, les 23 et 25 mars 1954, le Conseil de sécurité a examiné le projet de résolution de la Nouvelle-Zélande (S/3188/Corr.1), relatif à la plainte d'Israël contre l'Egypte au sujet de a) l'imposition par l'Egypte de restrictions au passage par le Canal de Suez des navires faisant commerce avec Israël; b) l'application par l'Egypte d'entraves à la navigation des navires se rendant au port israélien d'Elath, dans le Golfe d'Akaba.

13. Question Inde-Pakistan (voir S/3175).
14. Question tchécoslovaque (voir S/3175).
15. Question du Territoire libre de Trieste (voir S/3175).
16. Question du Haïdérabad (voir S/3175).
17. Notifications identiques adressées au Secrétaire général, le 29 septembre 1948 par les Gouvernements de la République française, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des Etats-Unis d'Amérique (voir S/3175).
18. Contrôle international de l'énergie atomique (voir S/3175).
19. Plainte pour invasion armée de l'île de Formose (Taiwan) (voir S/3175).
20. Plainte pour bombardement aérien du territoire de la Chine (voir S/3175).
21. Plainte contre le Gouvernement de l'Iran pour non observation des mesures conservatoires indiquées par la Cour internationale de Justice dans l'affaire de l'Anglo-Iranian Oil Company (voir S/3175).
22. Proposition d'inviter les Etats à adhérer au Protocole de Genève de 1925 concernant la prohibition de l'emploi de l'arme bactérienne (voir S/3175).
23. Demande d'enquête au sujet d'un prétendu recours à la guerre bactérienne (voir S/3175).

